

29 janvier 2013

13.309

Question Daniel Ziegler**Accord Genolier Swiss Medical Network (GSMN) – Conseil d'Etat**

Le Conseil d'Etat a récemment déclaré dans la presse avoir un engagement écrit de GSMN résultant des négociations que le Conseil d'Etat aurait menées avec le GSMN. Existe-t-il un document écrit signé par GSMN et le Conseil d'Etat? Si oui, comment se fait-il qu'il ne soit en possession ni de la Commission santé ni des syndicats concernés? Dans l'hypothèse où un tel document existe, nous demandons qu'il soit transmis aux députés.

Cosignataires: F. Fivaz, F. Konrad, J. Hainard, B. Nussbaumer, M. Béguelin, F. Jeandroz, V. Leimgruber, D. de la Reussille, T. Bregnard, R. Aeberhard, G. Würgler, V. Pantillon, D. Angst, S. Barbetti Buchs, A. Shah, C. Maeder-Milz, T. Perret, T. Buss et M. Zurita.